

Résoudre les principaux messages  
en comptabilisation de règlements

## Gestion commerciale 2021

## OBJECTIF

Cette documentation a pour but de compléter les vidéos, en vous permettant de solutionner seul, certains messages que vous pouvez rencontrer lorsque vous réalisez la comptabilisation de vos règlements, étape préalable à la clôture d'un exercice comptable dans votre dossier.



La comptabilisation permet d'envoyer vos règlements et bordereaux de la Gestion Commerciale vers Isacompta sous forme d'écritures comptables.



C'est à votre comptable de vous indiquer les comptes, journaux et codes de TVA à utiliser dans votre dossier. Les informations comptables indiquées dans nos copies d'écran sont justes indiquées à titre d'exemple.



Pour rappel, il est fortement conseillé d'effectuer une sauvegarde de votre dossier avant de lancer vos comptabilisations.



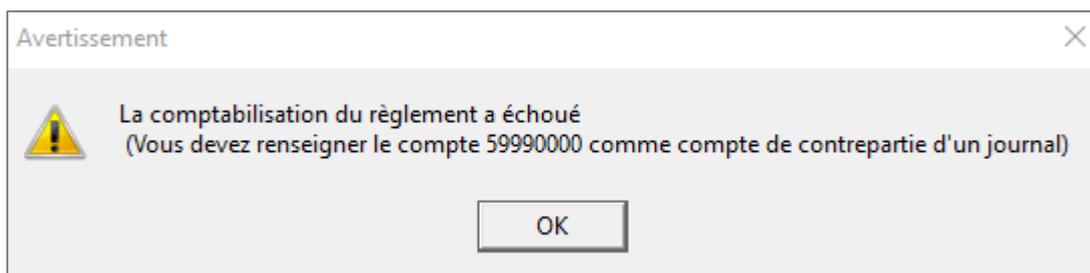
**Il vous suffit de cliquer sur le message concerné dans le sommaire ci-après pour accéder directement aux explications permettant de le solutionner.**

## SOMMAIRE

<b>1. VOUS DEVEZ RENSEIGNER LE COMPTE 5XXX COMME COMPTE DE CONTREPARTIE D'UN JOURNAL .....</b>	<b>3</b>
1.1 Si le compte banque utilisé n'est pas le bon .....	3
1.1.1 Corriger le compte banque du règlement .....	3
1.1.2 Corriger le compte de banque du bordereau .....	3
1.2 Si le compte banque utilisé est correct .....	3
1.2.1 Paramétrer votre journal de type trésorerie .....	3
1.2.2 Créer un journal de type trésorerie associé au compte banque .....	3
<b>2. COMPTE DE XXXXX INCORRECT .....</b>	<b>4</b>
2.1 Renseigner les comptes dans les paramètres règlements .....	4

13.83.

## 1. VOUS DEVEZ RENSEIGNER LE COMPTE 5XXX COMME COMPTE DE CONTREPARTIE D'UN JOURNAL



Pour ce cas, plusieurs solutions sont possibles. Il faut valider la solution à suivre avec votre comptable.

### 1.1 Si le compte banque utilisé n'est pas le bon

#### 1.1.1 Corriger le compte banque du règlement

Si c'est le compte renseigné sur le règlement qui n'est pas bon, vous devez retourner sur la saisie de votre règlement (**Ventes\Règlements** ou clic-droit « **Modifier** » sur votre règlement) pour corriger le compte banque indiqué avant de relancer la comptabilisation.

#### 1.1.2 Corriger le compte de banque du bordereau

Si c'est le compte renseigné sur le bordereau qui n'est pas bon, vous devez supprimer votre bordereau (**Ventes\Règlements\Travaux\Onglet Sélection des bordereaux** puis clic-droit « **Supprimer** » sur votre bordereau) puis le refaire avec le bon compte banque avant de relancer la comptabilisation.

### 1.2 Si le compte banque utilisé est correct

#### 1.2.1 Paramétrer votre journal de type trésorerie

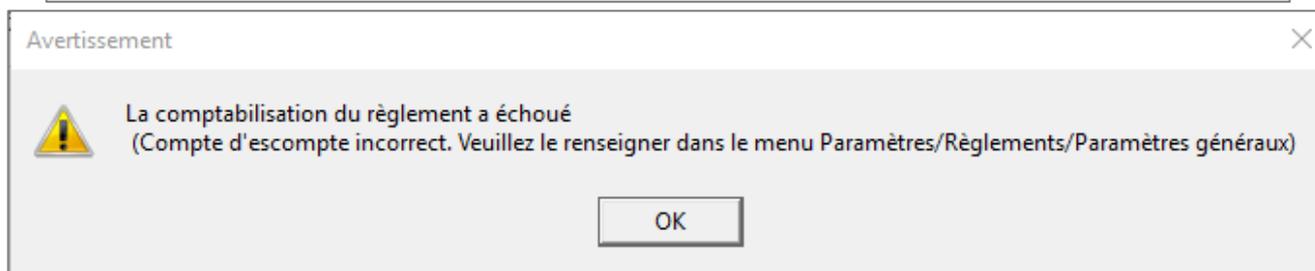
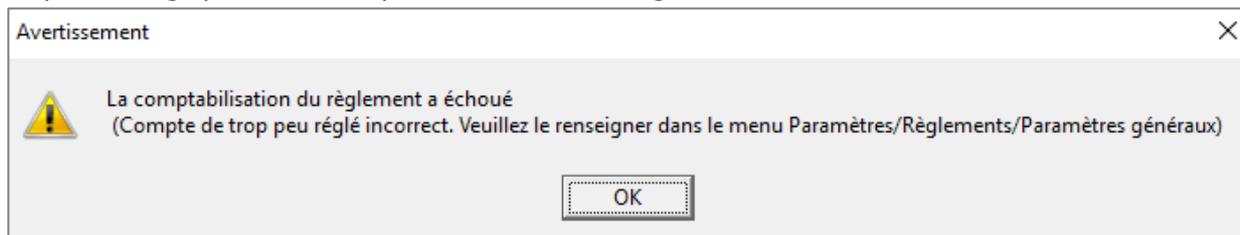
Si le compte est bon sur le règlement/bordereau, vous devez aller dans Isacompta puis dans le menu **Paramètres\Journaux** pour renseigner le compte de banque indiqué dans le message dans la colonne « Compte de contrepartie » de votre journal de type trésorerie avant de relancer la comptabilisation.

#### 1.2.2 Créer un journal de type trésorerie associé au compte banque

Si dans le menu **Paramètres\Journaux** d'Isacompta, le journal de type trésorerie associé à votre compte banque n'existe pas, vous devez le créer avant de relancer la comptabilisation.

## 2. COMPTE DE XXXXX INCORRECT

Vous pouvez rencontrer 4 messages du type « Compte de xxxx incorrect » concernant un oubli de paramétrage pour les escomptes et les écarts de règlements.



### 2.1 Renseigner les comptes dans les paramètres règlements

Vous devez vous rendre dans le menu **Paramètres\Règlements\Paramètres généraux** pour renseigner les comptes suivants, avant de relancer la comptabilisation :

- Compte de trop réglé
- Compte de trop peu réglé
- Compte d'escompte accordé
- Compte d'escompte perçu

*Cette documentation correspond à la version 13.83. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*